

Accueil de Loisirs Sans Hébergement HIVER 2012

Du 27 février au 9 mars 2012 (10 jours)

Lieux : Groupe scolaire Val Fleuri. Chemin du vallon des Vaux à Cagnes-sur-Mer.
Groupe scolaire Gambetta. Rue des écoles

Age des participants : De la 1ère année de maternelle jusqu'aux 12 ans non révolus de l'enfant.

Horaires : Accueil : 7h30 à 9h00 Départ : 17h00 à 18h00

10 jours ou 5 jours.

Le tarif journalier est calculé sur la base du quotient familial de la famille X 0,9%.
participation minimale : 4,20 €/Jour et maximale de 16 €/Jour (le tarif sera doublé pour les enfants hors commune).

Jour exceptionnel

Tarif journalier de 16 € (le tarif sera doublé pour les enfants hors commune).

Une facture vous sera adressée ultérieurement et devra être acquittée dès réception.

Pour les familles ayant reçu un quotient familial de la CAF actualisé :
JOINDRE UNE COPIE AU BULLETIN D'INSCRIPTION

Si votre enfant n'a pas de dossier péri ou para scolaire pour 2011/2012 :
fournir obligatoirement la copie d'un justificatif de domicile et la notification du QF de la CAF
(ou copie du dernier avis d'imposition)

Le 1er jour du centre vous devrez présenter au Directeur :

- la fiche sanitaire de liaison (disponible sur le site internet) ainsi que la copie des vaccinations de l'enfant.
- Une attestation d'assurance couvrant l'enfant en responsabilité civile et dommages corporels individuels.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport en général. (Uniquement pour les enfants scolarisés en élémentaire)

Remboursement : Selon conditions de la délibération du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles

INSCRIPTION du MARDI 31 JANVIER au MARDI 14 FEVRIER 2012

Dans la limite des places disponibles
avec priorité aux enfants dont les 2 parents travaillent (ou parent isolé travaillant)

Bulletin d'inscription A.L.S.H. HIVER 2012

A adresser à la Caisse des Ecoles, 3 place Gabriel PERI - 06800 Cagnes-sur-Mer

Je soussigné : Mme, Mr désire inscrire mon (mes) enfant(s) :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : CLASSE :

ADRESSE :

.....

Employeur et profession du père : 

Employeur et profession de la mère : 

Votre enfant a-t-il besoin d'un Assistant de Vie Loisirs (AVL)? Oui Non

ALLOCATIONS

RÉGIME PARTICULIER :

- MSA (RÉGIME AGRICOLE)*
- SNCF (TITULAIRE)*
- EDF (TITULAIRE)*
- CCSS Monaco*

RÉGIME GÉNÉRAL :

CAF n°ALLOCAIRE* : ____/____/____/____/____/____/____/____

* Cocher la case souhaitée

VAL FLEURI GAMBETTA

27 février au 9 mars 2012 (10 jours)*

27 février au 2 mars 2012 (5 jours)*

5 au 9 mars 2012 (5 jours)*

1 jour exceptionnel, le ____/____/2012*

* Cocher la case souhaitée

Date

signature du père obligatoire

signature de la mère obligatoire